

SCRIME - LABRI

Bât [A37]

scime-contact@u-bordeaux.fr

Tél. : +33 (0)5 40 00 29 85

Comité de Pilotage du 5 juin 2019

Adhésion au SCRIME

Pour faire une demande d'adhésion au SCRIME, il faut soumettre :

1. Une lettre d'intention
2. Un curriculum vitae complet
3. Une lettre d'appui d'un membre du SCRIME.

Les demandes sont examinées en deux étapes par le COSAE du SCRIME. La première étape est une sélection sur dossier. Dans la deuxième étape, les candidats sélectionnés effectuent une présentation de leurs travaux devant la communauté du SCRIME avant d'obtenir le retour final du COSAE sur leur candidature.

Pour postuler en tant que collaborateur au SCRIME, il faut soumettre :

1. Une lettre d'intention
2. Un curriculum vitae complet
3. Une lettre de parrainage d'un membre du SCRIME

La durée du mandat des membres et des collaborateurs est de quatre ans au maximum renouvelable.

Les renouvellements pour les membres et collaborateurs sont traités par le COSAE à mi-parcours.